

Objectifs :

Promouvoir les bienfaits de la nature sur la santé des enfants en favorisant les espaces extérieurs.

Normes volontaires et réglementation :

- L'espace extérieur doit être en partie ombragée par la végétation ou un dispositif adapté ([arrêté du 31 aout 2021 - III 7.5](#))
- Les zones sur lesquelles les enfants sont susceptibles de tomber doivent être revêtues de matériaux amortissants appropriés. Toutefois, **les zones où l'enfant ne présente aucun risque de chute particulier peut être en gazon naturel** ([décret n°96-1136 du 18 décembre 1996](#) et [arrêté du 31 aout 2021 - III 7.5](#)).

Les revêtements pour aires de jeux sont encadrés par deux normes : la norme NF : EN 1176 et la norme NF : EN 1177.

A noter que les sols synthétiques sont généralement fabriqués à base de matériaux recyclés (pneus, joints de portières automobiles, etc.) pour lesquels il n'y a pas d'exigence spécifique quant à leur composition.

A savoir :

Selon [Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant](#)

« Le contact avec les minéraux, les végétaux et les animaux est **indispensable à l'épanouissement des enfants**. Accompagner leur exploration et leur observation, leurs sensations des phénomènes naturels, des rythmes et des saisons, **les aide à construire leur conscience du temps, de l'espace, et du vivant dans sa globalité** ».

On peut aussi citer des effets bénéfiques sur l'appétit et le sommeil, le développement du système immunitaire, le renforcement du microbiote intestinal et le développement de l'habileté motrice





RECOMMANDATIONS

Promouvoir les activités en extérieurs en favorisant le lien à la nature a des nombreux bienfaits pour les enfants accueillis et les équipes.



Développer une meilleure compréhension de l'environnement



Cultiver l'émerveillement, la créativité et l'imagination



Développer des compétences fondamentales



Créer un environnement source de bien être

Aménager des habitats extérieurs respectueux et favorables à la biodiversité locale (troncs d'arbres, buttes de terre, copeaux de bois, jardinière ou jardin de plantes à fleurs, jachère...)

Inscrire les sorties quotidiennes dans son projet d'établissement et investir dans des équipements de sortie pour les enfants et les professionnels.

Favoriser la **manipulation de la terre** et l'exploration avec des bacs / espaces à « patouille » de terre/ d'exploration (loupes).

Développer des partenariats avec les acteurs du territoire pour l'entretien et l'animation des extérieurs (service des Espaces Verts, association de protection de l'environnement...)



Créer des espaces favorisant la biodiversité et à la protection des sols (ex : poulailler, nichoirs, lombricompostage, hôtels à insectes...)

Agir contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols.



Ressources :

Fiche « [La sécurité des aires collectives de jeux et les prestations fournies par les organismes de contrôle](#) » sur le site de la DGCCRF

Fiche « [Aires collectives de jeux : les règles à connaître](#) » de la DGCCRF



PRATIQUE EXEMPLAIRE

• Description

La crèche dispose de deux espaces verts (dont un est partagé avec le centre aéré). Dans celui qui est dédié à l'association, de nombreux aménagements ont été réalisés : serres, « atelier patouille » (projet d'installer des toiles anti-UV au-dessus), compost, etc. Le tout a été aménagé afin de laisser aux enfants des possibilités de se faufiler, de se cacher et d'être en contact direct avec la nature. Des bottes en caoutchouc et des combinaisons sont fournies par la crèche.

Des partenariats sont réalisés avec les services Espaces Verts de la commune afin d'organiser des sessions de semis durant lesquelles les enfants peuvent participer et repartir avec leur propre godet de plantes.

Un projet de jardin d'expérimentation est en cours à proximité, prévoyant l'installation de troncs pour favoriser l'équilibre, des rondins pour créer un système de circulation d'eau et la plantation de divers fruits, offrant ainsi aux enfants un environnement propice à l'apprentissage et à la découverte.

Pour compléter, la crèche bénéficie d'un toit végétalisé, n'utilise aucun produit phytosanitaire et dispose de trois composts. Des petits hôtels à insectes sont présents dans les serres.

Coût achat équipements : achat de 50 paires de bottes Boatilus pour environ 400€ (offre promotionnelle) et environ 50 combinaisons ELM pour 700€.



• Résultats

- Préservation de la biodiversité
- Implication des services Espaces Verts
- Eveil à la nature et autonomie
- Bien être des équipes et réduction des nuisances sonores
- Promotion des activités en extérieurs
- Favorisation des sols naturels

• Facteurs clés de réussite

- ☐ Bénéficier d'un partenariat avec les Espaces Verts de la collectivité
- ☐ Laver les vêtements fournis par la crèche à la crèche, cela permet de pouvoir se salir sans crainte (bottes, combinaison).
- ☐ Soutien des familles

Niveau de
difficultéCoût
financier



PRATIQUE EXEMPLAIRE



• Description

La micro-crèche Tibidoc'hig, membre du réseau Les Petits Chaperons Rouges, a mis en place de nombreuses actions visant à **renforcer le lien des enfants avec la nature**. Dans cette dynamique, les sorties en extérieur sont quotidiennes. Pour les rendre possibles tout au long de l'année, la crèche a investi dans des combinaisons adaptées, tandis que les familles fournissent les bottes. De plus, lorsque les conditions le permettent, les repas sont également pris à l'extérieur, offrant ainsi aux enfants une expérience en plein air complète.

Par ailleurs, la crèche s'engage activement dans des défis pédagogiques en lien avec l'environnement. Elle a notamment participé au défi « Plante ton slip », qui consistait à observer la dégradation d'un slip enterré dans la terre. À l'issue de l'expérience, seul un morceau de plastique subsistait, permettant ainsi de sensibiliser concrètement à la biodégradabilité des matériaux selon leur composition. Cette démarche s'inscrit également dans un défi mené à l'échelle du groupe Les Petits Chaperons Rouges, dont l'objectif était de créer un arbre à partir d'objets issus de la récupération. Les enfants ont ainsi réutilisé des rouleaux de carton, collecté des morceaux de bois en forêt et récupéré des pots de yaourt pour y planter des graines.

Dans le même esprit, l'observation de la faune est encouragée, notamment celle des oiseaux. Pour favoriser leur venue dans le jardin, les enfants fabriquent régulièrement des boules de graisse, ensuite installées à proximité des fenêtres. Cela leur permet d'observer les oiseaux aussi bien depuis l'extérieur que depuis l'intérieur de la crèche.

Les gestes écoresponsables sont également intégrés au quotidien, notamment lors des repas. Les enfants sont encouragés à déposer leurs restes alimentaires dans une petite barquette, qui est ensuite récupérée par un papa afin de nourrir ses poules, donnant ainsi du sens au tri des déchets.

Enfin, les parents sont pleinement associés à la mise en place de ces actions. À titre d'exemple, un hôtel à insectes a été fabriqué par un papa à partir de matériaux de récupération tels que de la paille, des tuiles et des morceaux de bois. De même, le potager a pu être enrichi de terre grâce à l'intervention d'un parent travaillant dans une pépinière, renforçant ainsi la collaboration entre la crèche et les familles autour d'un projet commun en faveur de l'environnement.



• Résultats

- Préservation de la biodiversité
- Eveil à la nature et autonomie des enfants
- Promotion des activités en extérieurs
- Bien être des équipes et réduction des nuisances sonores
- Désimperméabilisation des sols

• Facteurs clés de réussite

- ☐ Investir dans des combinaisons
- ☐ Participer à des challenges
- ☐ Soutien des familles

Niveau de
difficultéCoût
financier